Assemblée Générale du 5 mai 2021



Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue pour la première Assemblée Générale de l'APMAC qui se déroule sur le « Plateau ». Ce nouveau lieu Saintais se situe dans l'ancienne Halle des abattoirs. Il est aujourd'hui principalement destiné à accueillir nos activités de formations, mais peut également recevoir des équipes artistiques pour des répétitions ou des tournages « qu'on se le dise !».

ANNEE 2020 - RAPPORT MORAL

Présenté par la Présidente de l'APMAC

Ayant tous été touchés collectivement par le même fléau, chacun de nous pourra probablement résumer l'année 2020 par les mêmes mots-clés : Covid-19, pandémie mondiale, confinements, distanciation sociale, gestes barrières, attestation de déplacements, isolement, baisse d'activité professionnelle, télé travail, chômage partiel, déconfinement ...

La plupart de ces mots ont été ressentis dans notre quotidien comme des frustrations qui ont remis en cause l'organisation de nos rythmes de vie, de nos relations sociales et qui ont entrainé un ralentissement économique.

Alors en cette période maussade, sans pour autant minimiser les conséquences dramatiques de cette pandémie, je souhaite vous donner à l'occasion de notre Assemblée Générale, un autre point de vue sur l'année 2020, un regard plus positif.

Pour l'APMAC l'année avait plutôt bien commencé puisqu'en janvier/février on enregistrait une hausse des locations sur Saintes et Limoges. Puis, ce fût le premier confinement avec la fermeture des salles de spectacles et l'arrêt des programmations culturelles. Mais grâce à la diversité des missions qui a été

développée ces dernières années au sein de notre association, nous avons pu maintenir un minimum d'activité tout au long de l'année :

Si en 2020 les parcs de Saintes et de Limoges ont connu une baisse globale d'activité de 68%, l'inventaire des lieux scéniques s'est étoffé en 2020 de 39 nouvelles entrées principalement sur le sud de l'Aquitaine soit une progression de plus de 5% du référencement. De même, suite à l'élection de nouvelles équipes municipales en mars 2020, nous avons été très sollicités pour de nouveaux conseils en aménagement de salles.

L'activité de Formation a elle aussi été peu affectée par la crise sanitaire. En effet, grâce au partenariat avec la Sirène de La Rochelle, la première session de formation longue certifiante d'agent technique du spectacle vivant s'est poursuivie jusqu'en juin 2020 avec un taux de réussite très satisfaisant à l'examen. Et une deuxième promotion a débuté en octobre 2020 pour une nouvelle session de 10 mois.

Par ailleurs, presque toutes les formations professionnelles proposées ont pu être dispensées totalisant 260 heures de formation en 2020, contre 240 l'année précédente.

Deux étapes importantes et valorisantes pour l'APMAC en 2020 dans le domaine de la formation sont à noter : la reconnaissance comme Centre de Formation des Apprentis (CFA) des métiers techniques du spectacle et l'obtention de la certification Qualiopi.

Paradoxalement les confinements successifs ont offerts à beaucoup d'entre nous un beau présent, Quelque chose après lequel nous courons sans cesse tout au long de l'année « le temps ».

Cette pause imposée a été l'occasion pour l'APMAC de mener des réflexions pour préparer l'avenir et pour améliorer son fonctionnement. Les catalogues et les procédures entre les agences de Saintes et de Limoges ont été harmonisés et nos bases de données ont été remises à jour.

Ce temps, a permis au Conseil d'Administration d'engager la réflexion pour le projet associatif des années 2021-2025, dont l'écriture devrait être finalisée d'ici à l'été.

Ce temps, a également permis à la quasi-totalité de notre personnel, de suivre près de 200 heures de formation, ce qui n'aurait pas été envisageable en période normale d'activité. Je veux d'ailleurs ici souligner la réactivité, la disponibilité et l'engagement dont tous les personnels de l'APMAC ont fait preuve au cours de cette période difficile, qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

C'est également au cours de cette année que le projet initié 8 ans auparavant, d'aménagement de la grande halle des abattoirs, a pu se concrétiser en partenariat avec la ville de Saintes

Certes au terme de l'année 2020, la situation financière de l'APMAC n'est évidemment pas la plus satisfaisante possible, avec une baisse de plus de 60% de notre chiffre d'affaires. Mais grâce aux efforts de nos salariés et aux aides très conséquentes dont nous avons pu bénéficier, nous pouvons nous féliciter d'avoir « limiter la casse ». Je souhaite ici témoigner ma gratitude au Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour son soutien, son efficacité et sa réactivité. Je remercie également la Région Nouvelle Aquitaine qui a maintenu ses subventions malgré notre baisse d'activité et les services de l'Etat pour les aides exceptionnelles qui ont été mises en place.

Comme vous le constatez, bien que le monde culturel ait été mis à l'arrêt, à l'APMAC, nous avons concentré nos efforts, pour mettre à profit le temps qui nous a été donné. Cette période nous a permis de mettre également en évidence ce qui nous est le plus indispensable, les relations humaines. Alors nous sommes prêts à accueillir et à satisfaire nos adhérents dès qu'ils auront besoin de nos compétences et de nos services.

Vous ne pouvez pas arrêter les vagues, mais vous pouvez apprendre à surfer »